

n°123
DÉCEMBRE
2019

le **magazine**
municipal des **Montois**

Saint-Jean-de-Monts

Meilleurs
VŒUX

20
20



Journées ludiques et animées pour la prévention routière



Les jeunes se sont initiés à la conduite d'un scooter dans un cadre sécurisé.

Escape game, parcours vélo, simulateur : les journées de la bonne conduite ont multiplié les ateliers pour sensibiliser nos plus jeunes aux dangers de la route. Alors qu'ils sont nombreux à se déplacer en vélo ou en cyclomoteur sur Saint-Jean-de-Monts pour se rendre à leurs activités ou se retrouver entre amis, l'utilisation des 2 roues est un véritable enjeu de sécurité et de santé sur la Commune.

Les 14 et 15 octobre, **les 220 élèves des classes de 5^e** du collège Pays de Monts et du collège Saint Jean Les Lauriers ont été sensibilisés aux dangers de la route et aux bonnes pratiques des 2 roues.

LE LUDIQUE EN POLE POSITION

Le projet est simple : **alerter nos ados sur les comportements à risques**, comme le non-respect du Code de la route, l'utilisation des trottoirs en 2 roues, l'utilisation du téléphone ou d'écouteurs, le respect des sens de circulation, etc.

La Police Municipale le souligne « *Les jeunes étaient très motivés. Leur implication a été suscitée par des mises en situation et des ateliers très ludiques* ». Et ce n'est pas un petit mot, on y retrouvait :

- **un escape game** : sortir d'une pièce en un minimum de temps grâce à la résolution d'énigmes. Des lots étaient remis aux classes gagnantes ;
- **un simulateur de 2 roues** high-tech, avec écran et position du conducteur, comme si vous y étiez ;
- **un parcours vélo** pour tester son agilité ;
- **l'utilisation d'un scooter**, dans un cadre sécurisé, avec une auto-école, des explications théoriques et des déplacements sur 400m ;
- **un atelier robot** : un jeu ludique où l'on déplace des figurines en fonction de ses bonnes réponses ;
- **une exposition** sur la prévention et l'accidentologie ;

- **un quizz vidéo** avec des scènes chocs de sensibilisation ;
- **un échange avec les sapeurs-pompiers** pour apprendre quel comportement adopter face à un accident (appel des secours, position latérale de sécurité, gestes à faire et à ne pas faire etc.) ;
- **une mini pièce de théâtre** créant un tribunal réunissant le juge, les avocats et le procureur ;
- **une simulation d'entretien** en compagnie d'un animateur radio ;
- **un atelier d'agilité** avec un masque simulateur d'une situation d'ébriété pour sensibiliser sur les dangers encourus sous l'emprise d'alcool.

Parents d'élèves, jeunes et enseignants ont tous applaudi l'initiative, **inédite en son genre**.

DES ACTEURS DANS LES STARTING-BLOCKS

Ce projet, porté par le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de Saint-Jean-de-Monts, s'inscrivait dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière. Pas moins de **6 mois de préparation** auront été nécessaires pour cet évènement riche, varié et ludique.

De nombreux acteurs ont été mobilisés et notamment :

- le service enfance jeunesse ;
- le service des sports ;
- la Police Municipale ;
- la brigade de gendarmerie ;
- la GMF ;
- l'auto-école de la plage ;
- l'association Canopé spécialisée dans la sensibilisation auprès des jeunes ;
- les sapeurs-pompiers ;
- l'association Sac-à-dos pour les parents d'élèves ;
- la brigade motorisée.

Une bonne occasion aussi pour la Police Municipale de tisser des liens avec nos jeunes. Ces derniers viennent ensuite plus facilement solliciter les agents en cas de besoin.

Une prévention efficace et ludique !

SOMMAIRE

4 EN BREF

6 DOSSIER

- Une Ville au service des Montois

11 EN ACTION

- Le projet de mutuelle solidaire vu par la MCRN
- Violences conjugales : la Ville devient un acteur de prévention et sensibilisation
- Choisis ton sport avec Monts Sport
- Téléthon 2019 : énergie citoyenne !
- 30^e anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant
- La base nautique est ouverte en hiver !

16 PORTRAIT

- Des artistes offrent gratuitement des œuvres à la Ville

17 TRIBUNES

- Tribune du groupe majoritaire au Conseil municipal
- Espace réservé à l'expression des élus de l'opposition municipale

18 À SAVOIR

19 RENDEZ-VOUS

20 ENVIRONNEMENT

- Un menu végétarien une fois par semaine pour nos bouts de choux
- Message du Département concernant le tri des emballages



La fin du mandat approche. Les regards sont déjà tournés vers le 15 mars 2020 où vous choisirez votre prochaine équipe municipale.

J'ai décidé de ne pas solliciter à nouveau vos suffrages. Je remercie vivement toutes les Montoises et tous les Montois qui m'ont permis de vous représenter depuis plus de trente ans.

Ce grand honneur, vous me permettez de le partager avec les élus qui m'ont accompagné. Ensemble, nous avons mis toute notre énergie à votre service.

Votre Commune a été l'objet de toute notre attention au quotidien et toujours dans l'intérêt général. L'ouverture, la solidarité, la proximité et l'écoute ont en permanence guidé notre action.

Les élus doivent être remerciés de leur disponibilité et de leur soutien.

Nos collaborateurs doivent être félicités de leur expertise, de leur sens du service public et tous les agents municipaux de leur compétence et de leur efficacité.

Nous n'oublions pas les services de l'État, de la Région et du Département avec lesquels nous avons travaillé. Nous les remercions de leur partenariat et de leur engagement.

La gestion d'une ville balnéaire comme Saint-Jean-de-Monts nécessite de l'expérience.

La connaissance de l'histoire locale, de l'évolution sociétale de la population et de sa culture est indispensable à la construction de votre avenir.

À tous, nous adressons nos meilleurs vœux pour 2020.

Nous vous invitons à la traditionnelle cérémonie des vœux le samedi 11 janvier 2020 à 17 heures à Odyssée.

André Ricolleau

Maire de Saint-Jean-de-Monts

« À tous, nous adressons nos meilleurs vœux pour 2020. Nous vous invitons à la traditionnelle cérémonie des vœux le samedi 11 janvier 2020 à 17 heures à Odyssée. »





Lumière sur le noir & blanc

DU 7 AU 25 SEPTEMBRE, L'EXPOSITION PHOTO « RAIS DE LUMIÈRE » à la Médiathèque a accueilli un large public. Alors que nous sommes immergés dans un monde numérique de couleurs, alors que le moindre filtre permet sur nos téléphones de trafiquer nos photos : le noir et blanc venait livrer une vision personnelle, dépouillant une photographie de sa couleur et de détails superflus. Les membres du photo-club souhaitaient, au travers cette exposition, partager avec Montois et touristes leur imaginaire photographique. Merci à eux ! Culture gratuite et ouverte à tous à Saint-Jean-de-Monts !

Yelli Yelli à la découverte de nous-mêmes

LE 22 NOVEMBRE À LA MÉDIATHÈQUE, EMILIE HANAK (CONNUE AUSSI SOUS LE NOM DE MILKYMEE) a présenté son projet Yelli Yelli. Des chansons originales, douces ou rageuses, en langue kabyle, en français et en anglais qui chantent une identité renforcée dans l'exil et les rencontres. Un hommage à la diversité et au multiculturalisme. Un album très bien accueilli par 90 spectateurs qui ont pu échanger avec l'artiste. La Médiathèque rend ainsi la culture, mais aussi les musiciens, accessibles.



Indispensable collecte alimentaire

29 & 30 NOVEMBRE : LA COLLECTE ALIMENTAIRE A MOBILISÉ PLUS D'UNE CENTAINE DE BÉNÉVOLES, qu'ils soient issus de l'AMLS, du secours catholique ou des particuliers. Notons la présence d'une vingtaine d'ados du Foyer de jeunes. Collecte, tri et rangement au sein de l'Épicerie sociale : l'évènement est un travail prenant mais nécessaire. Solidarité sur la Commune !

Repas des aînés

27 NOVEMBRE À ODYSSEË : NOS ANCIENS, MONTOIS ET RÉSIDENTS DES EHPAD, ÂGÉS DE 72 ANS ET PLUS, ainsi que leurs conjoint(e)s sans limite d'âge, ont pu bénéficier du traditionnel repas des aînés, offert par le CCAS. En plus d'être un moment de détente et d'échange, le repas permet à certains aînés, parfois isolés, de profiter d'un évènement agréable. Le lycée professionnel Edouard Branly a une nouvelle fois assuré le service auprès des 703 convives. Merci aux jeunes !



Éternel Dorian

TOUT COMME LE PERSONNAGE PRINCIPAL DE LA PIÈCE CONSERVE SA JEUNESSE ET SA BEAUTÉ, certains classiques sont toujours aussi beaux à revoir. Odyssea a ainsi proposé le 20 novembre un spectacle qui porte bien son nom : *Le portrait de Dorian Gray*. Une adaptation astucieuse et respectueuse du récit et de la langue, mis en scène par Thomas Le Douarec. Le théâtre fait vibrer nos envies et nous rappelle, au passage, qu'Oscar Wilde fut même mis en prison pour avoir vécu ce qu'il écrivait. Art, histoire et mémoire !



Ci t'as la trouille effraie par son succès

L'EXPOSITION « LE TOUR DU MONDE DES CUCURBITACÉES » A CONNU UN RECORD D'AFFLUENCE AVEC 8 533 VISITEURS sur 16 jours d'ouverture contre 6 000 en 2018. Ajoutons un bal des Citrouillettes avec environ 800 personnes et des ateliers tous complets ! Puis mélangez avec des nouveautés 2019 comme les activités karting et tir à l'arc, du modelage et de la fabrication en potirons, citrouilles et autres légumes mais aussi les stages cirque et théâtre. Au final, vous obtenez un mélange piquant de dynamisme pour les fêtes de la Toussaint !

Triomphants trophées

16 NOVEMBRE À ODYSSEA, LES TRADITIONNELLES RÉCOMPENSES DE L'ANNÉE ONT ÉTÉ REMISES À PLUSIEURS ASSOCIATIONS de la Commune et à des sportifs illustres, comme par exemple Saint-Jean-de-Monts Vendée Triathlon Athlétisme, Gwladys Lemoussu, Christine Beving, Ambre et Franck Joslain, l'association Sportive du collège Pays de Monts, Adapt'form, Amicale Laïque, Garden Tennis Club, Judo Club St Jean, Le Turbot Montois, Le Volant Montois, Les Archers Montois, Océan Surf Club, Saint Jean de Monts Vendée Cyclisme, Sporting Golf Saint Jean de Monts, Sun West Country, Volley Club Montois. Le Grand Prix de la Ville 2019 a été décerné au club de football des Écureuils des Pays de Monts qui a reçu deux équipes étrangères, le Brésil et l'Espagne, à l'occasion du Mondial de Montaigu.



Zen en Polynésie

DU 9 AU 11 NOVEMBRE À ODYSSEA, PLUS DE 4 600 VISITEURS SE SONT RENDUS AU SALON ZEN, DÉDIÉ CETTE ANNÉE à la Polynésie Française. 245 participants aux ateliers, 260 pauses Zen, 180 soins au bar à beauté, 650 personnes au spectacle de danse polynésienne, 1 500 auditeurs lors des conférences : un véritable succès. Cuisine, massages, relaxation, développement personnel, diététique, produits de beauté, danse, tatouages, pratiques énergétiques : tout un programme pour prendre soin de soi à Saint-Jean-de-Monts !



Une Ville au service des Montois

Les prochaines élections municipales auront lieu en mars prochain. Mais quel est le rôle d'une Commune en 2020 ? Quels services sont rendus auprès des Montois ? Comment fonctionne Saint-Jean-de-Monts ?

LA SEML SAINT JEAN ACTIVITÉS

Dans le cadre d'un contrat de Délégation de Service Public, la SEML Saint Jean Activités gère pour le compte de la Ville :

- Odyssea (manifestations culturelles, location des locaux, etc.);
- la base nautique ;
- l'aire de camping-cars ;
- une partie de l'événementiel (Vendée Gliss Event, Caval'Océane, Kids'Folies, etc.).

La SEML Saint Jean Activités contribue au dynamisme de la commune pour les services qui possèdent une part de commercialisation (vente de billets, cours, prestations, etc.).

de Communes Océan-Marais de Monts. La Commune de Saint-Jean-de-Monts sera représentée par 14 conseillers communautaires (sur 32).

LA RÉPARTITION DES COMPÉTENCES

Depuis la loi NOTRe de 2015, les compétences des communes ont été



LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Lors de l'élection municipale, les Montois n'éliront pas une seule personne. **Ils vont voter pour une liste de 29 candidates et candidats, à parité, qui recevront un mandat de 6 ans. Les conseillers municipaux désigneront parmi eux le maire de la Ville et un maximum de huit adjoints**, là aussi de manière paritaire femmes/hommes. Une fois installés dans l'assemblée délibérante, **ils devront gérer les affaires de la commune.**

DEUX TOURS : POUR QUOI FAIRE ?

Si au 1^{er} tour, le 15 mars 2020, une liste obtient la majorité absolue (soit plus de 50%), alors elle reçoit directement au moins la moitié des sièges et les autres sont répartis proportionnellement entre les listes qui ont eu plus de 5%.

S'il n'y a pas de majorité absolue,

alors seules celles qui ont atteint au minimum 10% au 1^{er} tour peuvent se représenter au 2^e qui se tiendra le dimanche 22 mars 2020. Les listes sont parfois modifiées car celles qui ont gagné au moins 5% peuvent fusionner avec celles qui ont le droit de se représenter, c'est-à-dire les listes qui ont obtenu un minimum de 10% au premier tour.

UN LIEN ENTRE L'ÉLECTION MUNICIPALE ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Depuis la loi du 17 mai 2013, un nouveau mode de désignation des conseillers intercommunaux a été établi puisqu'il se fera dans le cadre de l'élection municipale.

Les conseillers communautaires, auparavant désignés par les conseils municipaux, sont maintenant élus au suffrage universel. La liste arrivée en tête obtient la moitié des sièges et les autres sièges sont répartis proportionnellement au score obtenu par chaque liste.

Lors du vote, les Montois utiliseront un **seul bulletin de vote** mentionnant une liste de candidats aux élections municipales, ainsi que la liste de candidats au mandat de conseiller communautaire qui lui est liée.

Ainsi, la structure aura en son sein uniquement des élus municipaux des 5 communes qui composent la Communauté

RÉPARTITION DES COMPÉTENCES

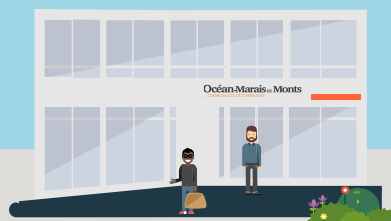
VILLE DE SAINT-JEAN-DE-MONTS



Quotidiennement au service des Montois

- Action sociale
- Association
- Écoles maternelles et élémentaires
- Enfance-jeunesse
- Espaces verts
- État civil
- Accueil
- Médiathèque
- Sport...

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Océan-MARAIS DE MONTS



Une stratégie globale sur l'ensemble du territoire

- Développement économique
- Tourisme
- Environnement (collecte et traitement des déchets, prévention des inondations, plan Climat, prévention...)
- Eau & Assainissement
- Actions culturelles

modifiées et certaines ont été transférées à la Communauté de Communes, notamment le tourisme, le développement économique et l'assainissement collectif. En un mot, l'intercommunalité met en place une stratégie globale sur l'ensemble du territoire tandis que la Ville à la vocation d'assurer le lien quotidien avec les Montois.

Ainsi, un nouvel Office de Tourisme Intercommunal a pu voir le jour pour proposer des offres touristiques articulées entre les 5 communes. **Saint-Jean-de-Monts conserve un rôle phare de par son attractivité touristique.**

Saint-Jean-de-Monts, Le Perrier, Soullans, Notre-Dame-de-Monts et La Barre-de-Monts travaillent aussi main dans la main pour le développement économique. Les zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires et artisanales sont sous la responsabilité de la Communauté de Communes ; ce qui concerne notamment la zone du Clousis, le pôle d'entreprises Océan et Marais ainsi que la zone de la Rivière à Saint-Jean-de-Monts. Le but : assurer une cohérence globale dans le développement, offrir un seul interlocuteur aux entreprises et uniformiser à terme les taux de fiscalité des entreprises (cotisation foncière des entreprises).

L'intercommunalité a aussi en charge la mise en place d'une politique environnementale territoriale. En plus de traiter la collecte des déchets, elle est compétente pour le traitement de l'eau, la gestion des milieux aquatiques, la prévention des inondations, la lutte contre l'érosion dunaire ou encore le plan climat.

LA COMMUNE : DES SERVICES DE PROXIMITÉ AU QUOTIDIEN

191 agents permanents, 36 équivalents temps plein (ETP) saisonniers, 15 ETP remplaçants et le personnel occasionnel œuvrent au quotidien pour rendre des services au public.

Hommes et femmes, ils sont guidés par le souhait d'offrir le meilleur service public possible aux usagers.

Vous en croisez certains tous les jours mais n'oubliez pas ceux qui agissent en coulisse et qui n'en sont pas moins indispensables !

ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

Les agents de ce service sont là pour contribuer à résoudre les problèmes d'emploi, de santé, de logement ou d'éducation. Handicap, habitation inadaptée, expulsion, difficultés financières, manque de renseignements administratifs : des situations parfois complexes pour ceux qui reçoivent, informent et orientent le public.

Le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) s'occupe de l'hébergement des personnes âgées et handicapées. Il aide aussi des familles pour le règlement de la restauration scolaire.

Le Centre d'Activités Sociales Passerelle accueille les permanences de la CAF, de la CPAM, de la CARSAT, du Secours catholique ou de l'épicerie sociale Coup de Pouce.

ENFANCE JEUNESSE

Les agents mettent en œuvre la politique impulsée par les élus dans ce domaine.

Frimousse, Bord à bord, Foyer de jeunes : 3 équipements accueillent



les jeunes selon leur âge :

- le multi-accueil **Frimousse** pour les enfants de 10 semaines à 3 ans ;
- l'accueil de loisirs **Bord à bord** pour les 3/12ans. Il a également en charge l'accueil périscolaire le soir pour le groupe scolaire de la plage et la ludothèque y est intégrée ;
- le **Foyer de jeunes** pour les 12/17ans.

Ces structures s'inscrivent dans un projet éducatif prenant en compte **une vision globale du jeune et de sa famille** en les accompagnant aux différents âges de la vie.

Le service participe en plus aux actions menées dans le cadre du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance. Il organise aussi les élections, le suivi et l'animation du **conseil d'enfants**.

NOUVEAUTÉS : PLACE AU NUMÉRIQUE !

La Ville se modernise et met en place des démarches dématérialisées facilitantes : marchés publics, paiement en ligne, paiement par carte bancaire (en cours de déploiement), inscriptions sur les listes électorales, démarches d'état civil et en 2022 des demandes d'urbanisme.

AFFAIRES SCOLAIRES

Le quotidien des élèves est la priorité de ce service et notamment :

- **la restauration**, tant pour la production des menus que pour le suivi de la sécurité alimentaire. Près de 400 repas sont servis chaque jour ;

- l'accompagnement des jeunes dans **les bus scolaires** ou dans **les classes de maternelle** ;
- **l'entretien des locaux.**

SPORT

Les éducateurs proposent des activités physiques à nos enfants, dans le cadre scolaire et sur des temps de loisirs. Ils contribuent à leur **développement moteur, sensoriel, affectif et intellectuel.**

SERVICES TECHNIQUES

Les employés municipaux sont chargés de la **gestion du patrimoine communal.** Organisés en plusieurs secteurs, les services techniques gèrent les bâtiments, la voirie, les espaces verts et l'organisation des manifestations et festivités.

À titre d'exemple, le patrimoine communal est constitué de plus de **80 bâtiments représentant plus de 50 000 m²**. La voirie communale représente quant à elle **171 kilomètres.**

La Ville, labellisée **4 fleurs**, dispose d'**un service espaces verts étoffé de 25 agents.**

Les agents créent et entretiennent les massifs fleuris et arborés de Saint-Jean-de-Monts tout en intégrant les aménagements dans l'environnement. Au programme : plantations, tailles, élagages, abattages, replantation d'arbres, arrosages automatiques ainsi que le désherbage des zones piétonnières.

Pas moins de

- 100 000 plantes par an ;
- 20 ha de forêt ;
- 90 000 m² de pelouse.

Et c'est sans compter sur **le bureau d'études, l'administration, le secrétariat, l'organisation et le suivi des commissions de sécurité et d'accessibilité, la rédaction des différents arrêtés municipaux, etc.**

HÔTES D'ACCUEIL

Ils vous orientent, renseignent et guident auprès des services municipaux compétents. **Un rôle fondamental dans la proximité avec les Montois ! Demandes d'autorisations de débits de boissons** ou encore **réservation des salles** municipales : les agents sont à votre service.

La Ville a mis en place des horaires d'ouverture larges :

- Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.
- Ouvert le samedi de 9h à 12h.

ÉTAT CIVIL ET ÉLECTIONS

Les agents enregistrent et gèrent les **actes d'état civil comme les mariages, les naissances, les décès, les reconnaissances d'identité, les certificats d'hébergement.** Les agents s'assurent de la bonne tenue des listes électorales et assistent le maire et les adjoints dans leur fonction d'officier d'état civil. Tous les 5 ans, ils coordonnent **le recensement de la population.**



Hôtel de ville : un accueil ouvert du lundi au samedi.

MÉDIATHÈQUE

Les missions des agents de la Médiathèque :

- **démocratiser l'accès à la lecture**, à la culture et à la connaissance ;
- **constituer, promouvoir et conserver la mémoire collective** ;
- **contribuer aux loisirs, à la formation, à l'éducation et à la culture pour tous** ;
- **entretenir et développer la pratique de la lecture.**

Quelques chiffres clés. En 2018 :

- **80 000** documents empruntés ;
- **5 500** inscrits individuels en plus des groupes et des scolaires ;
- **plus de 235 000** prêts au total.

La Médiathèque évolue avec son temps. L'époque où l'on y trouvait seulement des livres est révolue. Livres, DVD, CD, liseuses, tablettes, jeux-videos et ordinateurs cohabitent au sein de la même famille : la culture.

Pour accompagner ces évolutions technologiques, **deux animateurs multimédias donnent un coup de pouce pour lutter contre la fracture numérique.** Des permanences instaurées visent à vous aider.

Rendez-vous le mardi de 14h à 16h et le samedi de 13h30 à 15h30 à la Médiathèque pour être initiés et accompagnés dans vos démarches dématérialisées (cartes d'identité, certificats d'immatriculation, permis de conduire, etc.).

POLICE MUNICIPALE

Les 5 agents de la police municipale et 2 ASVP assistent la population au quotidien. Équipés de 2 véhicules, 2 scooters et 3 VTT, ils assurent un service de proximité tant dans la prévention que dans le rappel des infractions au stationnement et au Code de la route. Ils assistent les sapeurs-pompiers, la gendarmerie ou encore les services techniques de la ville. Ils supervisent aussi le dispositif de vidéo protection.

INSCRIVEZ-VOUS SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Pour pouvoir voter lors des élections municipales des 15 et 22 mars 2020, il est possible de **s'inscrire jusqu'au 7 février 2020.**

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire.

La démarche est gratuite. Rendez-vous en Mairie ou sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires>. Rubrique : demande d'inscription sur les listes électorales

LE PORTAGE GRATUIT

Une solution temporaire ou permanente pour avoir accès aux documents !

Pour rendre la culture accessible à tous, la Médiathèque a mis en place un système de portage, en collaboration avec La Poste, afin de livrer chez vous les documents.

Il s'adresse à toutes les personnes qui ont temporairement ou de façon permanente des difficultés à se rendre à la Médiathèque (personnes temporairement immobilisées, personnes à mobilité réduite, aînés, etc.).

Un service gratuit, dont bénéficient tous les inscrits, et qui permet de se faire livrer des livres, des DVD et des CD à domicile 6 jours sur 7. Un agent de la Médiathèque se rend au domicile au début de la mise en place et assure un suivi personnalisé.



URBANISME

Les agents du service urbanisme sont surtout connus pour **gérer les demandes de permis de construire** et de toutes les autorisations liées aux projets de construction. Ils accueillent presque **4 000 Montois par an** pour différents dossiers comme les permis de construire, les permis d'aménager, les déclarations préalables, les certificats d'urbanisme et les autorisations de travaux.

DANS L'OMBRE

De nombreux services dits « supports », sans contact direct avec les Montois, sont pourtant nécessaires au bon fonctionnement de la Ville et notamment :

- l'administration générale et les domaines juridiques ;
- la communication ;
- les ressources humaines ;
- le budget et la comptabilité ;
- les ressources numériques.

Les Montois sont au cœur du service public.



Le projet de mutuelle solidaire vu par la MCRN

Les adhésions sont nombreuses : le projet fonctionne. Mme Lecouturier, Conseillère Mutualiste et Mme Ryo, Directrice Générale de la Mutuelle MCRN nous expliquent les raisons de ce succès.



Déjà les premiers adhérents Montois.

Les mutuelles proposées par les communes sont-elles une nouveauté ou un dispositif qui existe depuis longtemps ?

Mme Ryo : Le nombre de Villes investies dans la démarche a largement augmenté depuis 2016, lorsqu'est passée la loi qui oblige les employeurs à fournir une mutuelle à leurs salariés. Certains ont été mis de côté : les retraités, les personnes au chômage, les travailleurs non-salariés (TNS), les assistantes maternelles, les étudiants, etc.

Aujourd'hui, à la MCRN, nous travaillons pour 50 communes, dont Nantes ou Saint Herblain. Plus on a d'adhérents et plus on peut proposer des conditions intéressantes.

Quel est le résultat à Saint-Jean-de-Monts ?

Mme Ryo : L'offre fonctionne très bien. De façon générale, ce type d'initiative rencontre son public seulement si nous avons le soutien de la Ville pour relayer l'information. Chez vous, la Ville est très investie. Il y a eu des réunions publiques et de la communication.

Mme Le Couturier : Nous avons eu jusqu'à 200 personnes en réunion. Le projet fonctionne tellement bien que nous avons dû augmenter le nombre de permanences au sein du centre Passerelle, en passant de 1 à 3 par mois. Et je me déplace en EHPAD. C'est un vrai atout qui permet de rencontrer les anciens et leurs enfants qui en ont parfois la tutelle.

Pour quelles raisons les Montois viennent-ils vous voir ?

Mme Le Couturier : Généralement pour 3 motifs, assez classiques : avoir des renseignements, comparer avec leur actuel contrat de mutuelle et adhérer.

Les adhérents de Saint-Jean-de-Monts ont-ils une spécificité ?

Mme Le Couturier : Non, c'est la même typologie que sur les autres communes. Nous avons une assez forte proportion de personnes âgées, parfois de plus de 70 ans, qui avaient refusé de souscrire à une mutuelle à cause du prix.

Quelles sont les particularités de vos offres ?

Mme Ryo : Nous accordons une grande place à l'économie sociale et solidaire

ainsi qu'à la prévention.

Dans notre offre, le niveau 1 propose des remboursements de soins classiques (médecin, optique, dentaire, radiologie, hospitalisation, etc.).

Le niveau 2 ajoute la médecine douce, l'ostéopathie et améliore les garanties concernant le dentaire ou les chambres individuelles en hôpital.

Le niveau 3 est là pour pallier les dépassements d'honoraires et pousser encore plus loin la couverture.

Une enquête menée par « UFC Que Choisir » a mis en avant notre mutuelle qui offre un bon rapport qualité/prix.

Enfin, si au cours d'un entretien nous voyons que la personne a déjà souscrit à une meilleure offre que la nôtre, nous l'invitons à ne pas en changer. C'est aussi cela notre état d'esprit.

PLANNING DES PERMANENCES AU CENTRE PASSERELLE :

10 JANVIER | 7 FÉVRIER | 6 MARS
3 AVRIL | 15 MAI | 5 JUIN | 4 SEPTEMBRE
2 OCTOBRE | 6 NOVEMBRE | 4 DÉCEMBRE

Violences conjugales : la Ville devient un acteur de prévention et sensibilisation

Elle est présente dans tous les milieux sociaux, elle n'a pas d'âge, elle martyrise et tue à côté de nous : la violence au sein des couples est un fléau qui doit mobiliser tout le monde. À ce titre, la Commune a réalisé plusieurs actions.

Moins de 10 % des victimes de violences sexuelles et sexistes déposeraient plainte ! Comment inviter les personnes à libérer leur parole ? Comment essayer de leur faire comprendre qu'elles sont des victimes ?

Quel rôle pour la Ville ?

La collectivité, du fait de sa proximité avec la population, dispose d'un potentiel pour **apporter aide et soutien aux personnes victimes.**

Ainsi, la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance a consacré la responsabilité centrale des Maires en la matière et a mis à leur disposition un certain nombre de nouveaux moyens d'actions.

Formation / sensibilisation

Une journée s'est déroulée le 12 novembre à Saint-Jean-de-Monts. SOS FEMMES Vendée et le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles sont intervenus auprès d'une vingtaine de partenaires locaux, élus et agents municipaux pour



participer, autant que possible, à l'endiguement du phénomène. Mais alors, que faire pour stopper cette barbarie du quotidien :

- **en parler autour de soi ;**
- **encourager les victimes à libérer leurs paroles ;**
- **inviter à porter plainte.**

Nous sommes tous acteurs !

Ciné /débat le 25 novembre

À l'occasion de la journée internationale de la lutte contre les violences conjugales, la Commune a proposé un ciné/débat, en partenariat avec Ciné Monts, animé par l'association SOS FEMMES Vendée. L'occasion d'échanger, de comprendre et d'agir !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque année en France,

- **93 000 femmes** déclarent avoir été victimes de viol ou tentative de viol.
- **Dans 90 % des cas, la victime connaît son agresseur.**
- **225 000 femmes** sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles au sein du couple.
- En 2017, environ **1 million de femmes** ont été confrontées au moins une fois à une situation de **harcèlement sexuel** au travail ou dans les espaces publics.
- **109 femmes et 16 hommes sont décédés en 2017**, victimes de leurs partenaires ou ex-partenaires, soit une femme en moyenne tous les trois jours et un homme tous les 23 jours.

SOS femmes Vendée : lieu d'écoute, d'accueil et d'hébergement

- Une association venant en aide à toute femme victime de violences conjugales à toutes les étapes de son parcours.
- **02 51 47 77 59 - 24H/24 - appel confidentiel, anonyme et gratuit**

Violence femmes info : appelez le 3919.

Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone qui a un rôle d'écoute, d'information et d'orientation est accessible 7 jours sur 7 (de 9h à 22h du lundi au vendredi et de 9h à 18h les samedis, dimanches et jours fériés).

Choisis ton sport avec Monts Sports

Le programme Monts Sports redémarre pour proposer à nos jeunes de découvrir de nouvelles activités avant de s'inscrire dans des associations.

Destiné aux jeunes de 8 à 12 ans, Monts Sports est à la croisée des chemins entre les intérêts sportifs, sociaux et pédagogiques. Il permet notamment de :

- **lutter contre les inégalités** sociales en favorisant l'accès à de multiples activités ;
- inculquer **les valeurs du sport** ;
- contribuer à **la santé des enfants** ;
- prendre du **plaisir** ;
- profiter des **infrastructures** de la Ville et de son **patrimoine naturel**.

Un vif succès avait été rencontré en 2018/2019 avec plus de 72 inscrits.

Un tremplin vers les associations

Tout l'intérêt réside dans la possibilité de trouver l'activité qui convienne pour ensuite s'inscrire dans l'une des associations sportives de la Commune et continuer ainsi de participer au dynamisme de Saint-Jean-de-Monts.

Nouvelle session 2019/2020

Pour cette période, retrouvez les activités suivantes :



Découverte du sport pour les jeunes Montois.

- découverte **gym et acrogym** pour les 6/12 ans | novembre 2019 à février 2019 | mardi de 17h à 18h | complexe sportif
- découverte du **roller** pour les 6 /12 ans | novembre 2019 à décembre 2019 | mercredi matin de 9h à 10h30 | parc des sports
- découverte des activités de **cirque** (jonglage, équilibre, saut, etc.) | janvier 2020 à février 2020 | mercredi matin de 10h30 à 12h | complexe sportif
- découverte des **sports de plage** pour les 6/8 ans | avril 2020 à juin 2020 | mercredi matin de 10h30 à 12h
- découverte des **sports nautiques** en mer et au plan d'eau municipal (kayak, stand up paddle et surf) pour les 9/ 12 ans | avril 2020 à juin 2020 | mercredi matin de 10h30 à 12h

CONDITIONS D'ACCÈS

- Inscription de 15€
- Renseignements et inscriptions en Mairie, www.saintjeandemonts.fr et monts.sports@mairie-saintjeandemonts.fr

Comme pour tout événement, **la Ville organise une partie logistique et administrative** (gestion des assurances, de la SACEM, etc.).

En novembre, la communication est lancée (flyers, affiches, site Internet) avant de contacter la presse, et notamment la radio. Une motivation, sans cesse renouvelée qui avait permis de récolter pas moins de 6 500 € en 2018 !

Édition 2019

L'énergie montoise fut encore au rendez-vous avec par exemple :

- match de football,
- tournoi de badminton,
- vente d'objets,
- ateliers manuels,
- randonnées,
- danse,
- palet,
- jeux de carte,
- vente de tickets de tombola,
- danses maraîchines,
- soirées caritatives.

Téléthon 2019 : énergie citoyenne !

Les associations montoises se mobilisent tous les ans pour le Téléthon. Activités avec collecte de dons ou aide financières, leur contribution est nécessaire pour aider l'association française contre les myopathies et concrétiser des projets de recherche au sujet des maladies génétiques neuromusculaires essentiellement, mais aussi sur d'autres pathologies rares.

Une organisation sur du long terme

Les associations et la commune se mobilisent **dès le mois de septembre** pour organiser le téléthon. Le service de la vie associative lance **un appel auprès des bénévoles** pour participer chaque année, d'une manière ou d'une autre. En octobre, **tous les présidents des associations** se réunissent pour examiner, ensemble, ce qui est réalisable.

30^{ème} anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant

Nous célébrons ensemble cette année le 30^e anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. À cette occasion la Commune a organisé, en partenariat avec l'UNICEF, une pléiade d'évènements.

Droit à l'éducation, droit à la non-discrimination, droit d'être protégé : la Ville est investie, depuis des années, dans le respect de droits de l'enfant, juridiquement inscrits dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 20 novembre 1989 et ratifiée par la France le 26 janvier 1990. Les droits de l'enfant, c'est aussi le droit de réfléchir, de jouer, de s'exprimer, en un mot **d'être pleinement considéré comme un enfant, c'est-à-dire un individu à part entière**, en pleine croissance, qui découvre, qui apprend et qui grandit.

Un anniversaire animé

Ainsi, le 20 novembre 2019, après **une présentation des droits de l'enfant et une sensibilisation** à ces derniers, les jeunes âgés de 3 à 12 ans ont pris part à **des ateliers** au sein de l'accueil de loisirs Bord-à-bord, et notamment :

- peinture des colombes,
- autoportraits en dessin et en photo,
- fresque de mains et de figurines en papier,
- set de table à colorier,
- défis sportifs,
- jardinage.

Les parents étaient invités à participer à cette journée à partir de 16h30 pour un temps de partage d'activités avec leurs enfants avec par exemple :

- Jenga,
- Kappla,
- billard japonais.

Services de la ville, bénévoles de l'UNICEF et membres du conseil des jeunes se sont particulièrement investis pour que cet anniversaire fasse rimer droits et joie !

Saint-Jean-de-Monts : « Ville amie des enfants »

Cette journée d'actions et de sensibilisation à Bord-à-bord, inédite en son genre, s'inscrit dans la démarche qui a permis à la **Commune d'être labellisée Ville Amie des Enfants UNICEF**.

Le label atteste des efforts réalisés en la matière. Activités pour les jeunes,

conseils d'enfants ou encore transport gratuit pour les scolaires : **l'UNICEF félicite la Ville par ce label.**

Ariane-Matthieue Nougoua, chargée de projets collectivités territoriales à l'UNICEF nous rappelait en 2016, lors du renouvellement du titre que : « *Le titre « Ville amie des enfants » a été mis en place en France en 2002 et représente un instrument au service de la promotion et de l'implantation des droits de l'enfant dans les villes de France. Il permet de créer une vraie relation partenariale avec les collectivités, qu'il s'agisse de celles déjà extrêmement actives dans leur politique publique enfance, petite enfance, jeunesse ou de celles encore un peu timides qu'il faut accompagner et épauler.*

La ville de Saint-Jean-de-Monts est « Ville amie des enfants » depuis 2006. Les actions de la ville sont très intéressantes et dénotent une réelle volonté de faire du bien-être de l'enfant une question centrale. »



Les enfants ont accroché des colombes, symbole de paix, devant l'Hôtel de ville.



Sports nautiques toute l'année à Saint-Jean-de-Monts.

La Base nautique est ouverte en hiver !

Surfer en décembre, marcher dans l'eau en janvier, défier le vent avec un char en février : ce ne sont ni des rêves ni des fantômes mais bien la réalité, possible pour tous ! La base nautique vous attend, même en période hivernale.

Alors oui, il faut **un peu plus d'équipement** qu'un maillot de bain, mais pour autant, une fois bien couverts, vous tenez 3 heures si vous voulez dans la mer. Après tout, ce n'est pas la pluie qui mouille quand on est dans l'eau !

Au programme, retrouvez à la base nautique **du surf, du char à voile, de la marche nordique, du trail running ou encore de la marche maritime.**

Surf par tous les temps

2 fois par semaine, les 15 compétiteurs du Océan Surf Club Saint-Jean-de-Monts retrouvent le moniteur Matthieu Cantin : « *Nous avons un groupe de jeunes très motivés, avec une belle représentation nationale. Et nous alternons*

avec des séances en piscine et du skateboard pour mieux savoir nager ou travailler son équilibre ; toujours au service du surf. ».

Pour les particuliers, **les cours sont prodigués sur demande toute l'année** : « *Nous nous équipons de chaussons, cagoule, combinaison et gants ; et nous pouvons rester autant que nous le souhaitons à nager. ».*

LE SAVIEZ-VOUS ?

À la base nautique, la Ville possède les locaux. **Elle a confié à la SEM sa gestion commerciale et technique** qui donne des cours payants, gère le matériel et sa maintenance. Des associations utilisent la base nautique comme lieu d'accueil, pour des cours ou bien pour organiser des événements.

Le temps de travail du personnel est lissé sur l'année. Le gros de l'activité se réalise durant l'été, avec de nombreux touristes, mais **la base nautique est occupée toute l'année**. En hiver, les moniteurs continuent de prodiguer des cours et font aussi de la maintenance (réparations, hivernage des bateaux, etc.).

Char à voile hivernal

Dès le début du XX^e siècle, nous retrouvons des photos à Saint-Jean-de-Monts de ce qu'on nommait à l'époque « aéroplane ». L'immense étendue de sable, d'autant plus appréciable à l'automne ou l'hiver quand nos plages sont désertes, fait de **Saint-Jean-de-Monts un lieu de prédilection pour ce sport !**

Des séances découvertes proposant 1h30 de roulage sont programmées pendant la période hivernale. La base nautique fournit la combinaison et les chars à voile sont équipés de garde-boues pour le confort du pilote. **Pendant les vacances de Noël, des séances découvertes sont possibles du 27/12 au 30/12.**

Retrouvez des sensations de vitesse sur la plage de Saint-Jean-de-Monts !

Nordic Walk & Trail-Running

La base nautique prête aussi ses infrastructures (vestiaires, bar, wi-fi, etc.) que ce soit pour partir sur la plage avec des bâtons en mode **marche nordique** ou bien pour faire du **trail**, c'est-à-dire de la course à pied en pleine nature.

D'autres associations comme Adapt form par exemple proposent de la **marche en pleine mer.**

Le sport n'hiberne pas !

Des artistes offrent gratuitement des œuvres à la Ville

La Ville enrichit sa collection grâce à la générosité d'artistes qui ont une histoire particulière avec la Commune, dans la lignée historique du Groupe de Saint-Jean-de-Monts.

Tisser des relations avec les artistes fait partie de l'ADN de la Ville. Déjà, entre 1890 et 1930, le désormais fameux **groupe de Saint-Jean-de-Monts** portait son attention sur notre territoire. Depuis les années 70, la Ville a voulu préserver cette proximité et ce patrimoine par l'achat de nouvelles œuvres. Ainsi, près de **150 pièces constituent aujourd'hui la collection communale** : des photos, des sculptures, des aquarelles et des peintures.

Gabriel Godard et Saint-Jean-de-Monts

Cette tradition se perpétue aujourd'hui avec **Gabriel Godard** qui définit lui-même son art comme de « *La peinture abstraite avec une fibre de figuration. Je ne joue pas avec les formes. Elles expriment quelque chose.* »

Après la Lorraine, la Tunisie et la Bretagne, Godard arrive en Vendée après la guerre. Profondément marqué par les événements d'Oradour-sur-Glane : « *J'ai ressenti le besoin d'un grand atelier pour exprimer ce que je contenais. La peinture permet d'exprimer ce qu'il y a en nous. Et finalement une seule toile ne fut*

pas suffisante pour exprimer ce que j'avais ressenti. »

L'histoire avec Saint-Jean-de-Monts commence **en 1990 avec une exposition de ses peintures à Odyssea.** La Ville lui avait alors acheté une toile et l'artiste en avait offert une en retour. « *J'avais été invité par la Commune en tant qu'invité d'honneur. C'était généreux de leur part. Cela m'avait touché.* »

Puis, au cours de l'exposition « L'Écume des jours », durant l'été

« *Le fond de mon problème est de savoir ce que je fais sur terre ; mais je le vis avec émerveillement. L'expression par la peinture est un chemin qui s'impose à moi. Ce n'est pas moi qui décide. Je ne décide pas de peindre un sujet. C'est ma respiration.* »

couronner cette exposition avec ce don parce que, selon moi, la démarche de la Ville de constituer une collection artistique est unique dans la région. C'est une démarche intelligente. La commune est très sensible à l'art. Personnellement, lorsque je donne, c'est que je ressens le besoin de le faire. J'ai le besoin de me nourrir d'amitiés. »

Alors que **plusieurs de ses œuvres sont acquises par l'État Français pour différents musées, dont le Centre Georges Pompidou ou le Musée d'Art Moderne de Paris,** la Commune de Saint-Jean-de-Monts a elle aussi l'honneur d'avoir plusieurs peintures de l'artiste dans sa collection.



Plusieurs œuvres de Gabriel Godard sont présentes dans les collections de la Ville.

2019, Gabriel Godard se tenait à côté d'Auguste Lepère, Charles Milcendeau et autres artistes historiques dans un espace réservé.

Lors du décrochage des œuvres, **M. Godard a offert une toile afin de remercier la Ville.** « *J'ai voulu*

M. Butreau architecte retraité, a offert à la Ville une sculpture de **Luigi Da Gioz.** L'œuvre magistrale, de **700kg** et **1,8 m de haut**, est en marbre de carrare. Elle est installée **dans le hall d'Odyssea.** Le sculpteur, décédé en 2018, aura marqué par son travail sur les formes abstraites et monumentales.

TRIBUNE DU GROUPE MAJORITAIRE AU CONSEIL MUNICIPAL

En période préélectorale et en application stricte du Code électoral, le groupe majoritaire n'utilisera pas cet espace du magazine municipal.

ESPACE RÉSERVÉ À L'EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

TEXTE DE L'UDCI MONTAIS

Pas de texte transmis.

TEXTE DE MIREILLE GLORION-DESBOEUF ET YVES MATHIAS ÉLUS INDÉPENDANTS DE L'OPPOSITION.

Voici bientôt six ans que vous nous avez élus et que nous avons fait le maximum pour vous représenter, pour faire passer vos idées et/ou vos revendications aux séances du conseil municipal et dans les commissions pour lesquelles nous nous sommes engagés. Nous espérons avoir fait honneur à la confiance que vous nous avez témoignée en étant quasi présents à toutes ces nombreuses réunions. Nous n'avons jamais voté en conseil municipal sans avoir au préalable pris connaissance et analysé les documents mis à notre disposition en mairie. D'autres ont fait des choix différents même s'ils clament haut et fort qu'ils ont œuvré pour l'intérêt de la ville. Mais pour cela il aurait fallu être présents... (aux commissions, aux conseils municipaux, aux conseils communautaires) et être engagés autrement que par des mots. Nous n'avons pour notre part jamais usurpé les idées qui reviennent à autrui, nous ne nous sommes jamais attribué la gloire d'actions, de revendications et/ou d'idées qui n'émanaient pas de nous. En fait nous avons voulu pendant tous ces mois passés au sein des instances communales faire une autre politique ! Une politique responsable, cohérente et surtout empreinte de vérité. La période pré-électorale 2020 semble lancée dans notre belle ville avec l'annonce du Maire de ne pas se représenter. Nous formulons le vœu qu'aux prochains conseils municipal et intercommunal soient élues des personnes compétentes, engagées et surtout qu'elles aient déjà fait leurs preuves par leurs actes. Les actes sont vérifiables et chaque électeur devra se montrer attentif pour que la liste qui sortira des urnes soit capable d'emmener notre belle ville vers d'autres horizons en ayant comme principaux objectifs de poursuivre l'assainissement des finances locales et de maintenir en bon état les biens communaux qui coûtent tant aux Montois à travers les taxes communales et Intercommunales. En cette fin d'année nous vous souhaitons à toutes et tous d'agréables fêtes de fin d'année et vous présentons par anticipation tous nos meilleurs vœux pour l'année 2020.

HORAIRES

• HÔTEL DE VILLE

18, rue de la Plage

Tél. : 02 51 59 97 00

accueil@mairie-saintjeandemonts.fr

www.saintjeandemonts.fr

Ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30

et de 14h à 17h30

Le samedi de 9h à 12h

• OFFICE DE TOURISME

Odyssea : 67, esplanade de la Mer

Tél. : 02 72 78 80 80

www.saint-jean-de-monts.com

accueil.sjdm@paysdesaintjeandemonts.fr

Ouverture :

De décembre à mars : du lundi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

Fermé le jeudi matin (sauf durant les vacances scolaires)

Ferme le 24, 25 et 31 décembre puis le 1^{er} janvier.

À partir d'avril : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Fermé le jeudi matin et le dimanche (sauf durant les vacances scolaires)

• MÉDIATHÈQUE • ESPACE CULTUREL

boulevard Leclerc

Tél. : 02 51 58 91 12

mediatheque@mairie-saintjeandemonts.fr

Horaires :

Lundi et mardi : 14h-18h

Mercredi : 10h-12h30 et 14h-18h

Vendredi : 15h-19h

Samedi : 10h-17h

Fermeture le jeudi et le dimanche

site : www.saintjeandemonts.fr

Vacances de Noël :

fermeture : Mardi 24, mercredi 25, jeudi 26,

mardi 31 décembre, mercredi 1^{er} et jeudi 2

janvier

Les vendredis 27 décembre et 3 janvier :

10h-12h30 / 14h-19h

• MAISON LOCALE DE L'EMPLOI

Aux horaires d'ouverture de la Médiathèque.

Accès à l'informatique uniquement.

• SERVICE URBANISME

20, rue de la Plage

Tél. : 02 51 59 97 17

Horaires : Accueil physique du lundi au

vendredi de 9h à 12h30

Accueil téléphonique du lundi au vendredi

de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

• LUDOTHÈQUE (jouer en famille)

33, rue neuve

Tel : 02.51.59.09.16

Horaires d'ouverture

Période scolaire

Lundi au vendredi de 16h30 à 18h

Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Fermeture pendant les vacances scolaires de Noël

MARCHÉS

• MARCHÉ DU CENTRE-VILLE

Les Mercredis et les samedis matins toute l'année

Noël

Mercredi 25 décembre annulé ; remplacé

par le mardi 24 décembre

1^{er} Janvier

Mercredi 1^{er} janvier annulé ; remplacé par le

mardi 31 décembre

PERMANENCES

Vous pouvez accéder à différents services et conseils en Mairie et services annexes grâce aux permanences organisées tout au long de l'année.

À l'Hôtel de Ville

18, rue de la Plage

• CONCILIATEUR DE JUSTICE

uniquement sur rendez-vous auprès

de la Mairie. Tél. : 02 51 59 97 00

1^{er} et 3^e mercredi du mois.

Au Centre d'Activités Sociales la Passerelle

29, boulevard Maréchal Leclerc

• CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

(impôts) Le 4^e mercredi du mois

uniquement sur rendez-vous.

Tél. : 02 51 49 66 90

• ALCOOL ASSISTANCE - LA CROIX D'OR

Le 2^e samedi du mois de 9h30 à 11h30

• MISSION LOCALE VENDEE ATLANTIQUE

Uniquement sur RDV au 02 51 35 23 21

• MUTUELLE SANTÉ COMPLÉMENTAIRE SOLIDAIRE MCRN

uniquement sur rendez-vous

Tél. : 07 87 57 33 80

1^{er} vendredi du mois.

Contacts organismes extérieurs

• MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS ET DE LA FAMILLE (ASSISTANTES SOCIALES/SDA)

10, rue Jean Launois

Tél : 02 51 58 21 57

• CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)

Tél. : 3960 ou 09 71 10 39 60

• CPAM (Caisse Primaire d'Assurance

Maladie) Point accueil de Challans

85, boulevard Albert Schweitzer

Tél. : 3646 ou sur www.ameli.fr

• CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

Point accueil de Challans

17, rue de Saint-Jean-de-Monts

Tél. : 0 810 25 85 10

ou sur www.caf-vendee.fr



RECENSEMENT
de la population



RECENSEMENT

Du 16 janvier

au 15 février 2020

Les agents recenseurs effectuent une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage.

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site

Le-recensement-et-moi.fr

Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par Internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Votre commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

FAVEC 85

Association Départementale Des Conjoints survivants, et Parents d'Orphelins

Lieu d'accueil où le caractère humain des relations est prioritaire, où le conjoint survivant se sent écouté, aidé par des responsables qui ont traversé la même épreuve.

L'Association Départementale a pour but :

- de défendre les droits des personnes en situation de veuvage,
- de les aider dans leurs démarches administratives,
- de les représenter auprès des Pouvoirs Publics.

Renseignements :

Mme Tizon Danielle

02 44 36 61 70

Mme Raballand Denise

02 51 68 32 13

Odyssée

Saison culturelle

Odyssée - Auditorium



→ 28 janvier - 20h30
L'inversion de la courbe
Théâtre



→ 13 février - 20h30
La 432
Les Chiche Capon
Humour débridé



→ 25 février - 20h30
Tzigane !
Danse



→ 10 mars - 20h30
Apache Zazou
Les accords de Vian
Cabaret



→ 12 mars - 20h30
Causier d'amour
Yannick Jaulin
Théâtre

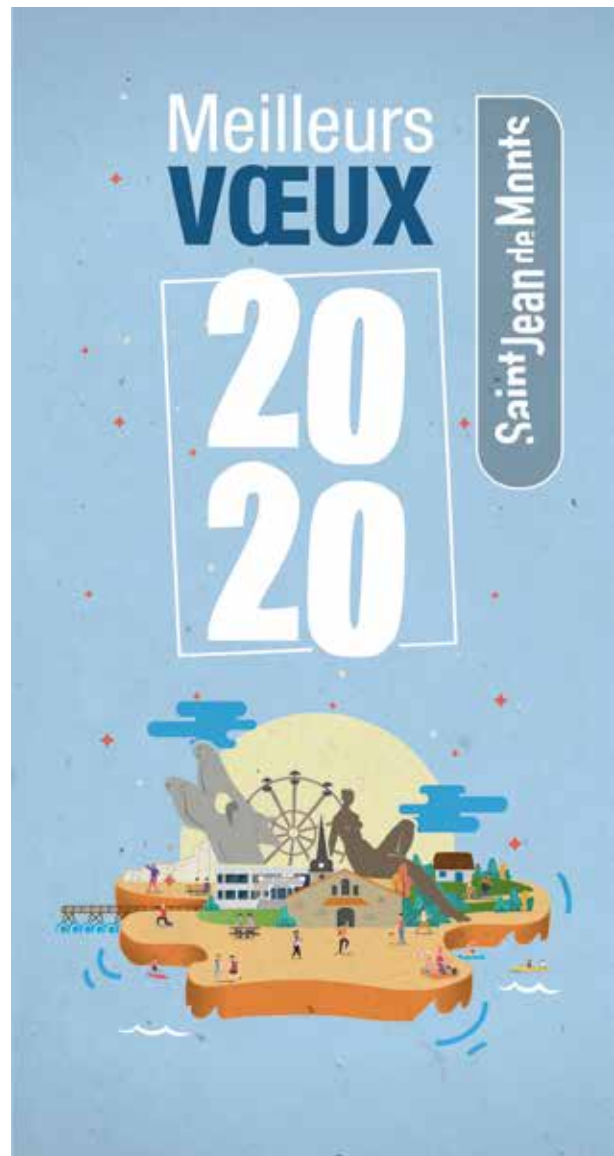


→ 7 avril - 20h30
La Reine Margot
Théâtre



CÉRÉMONIE DU NOUVEL AN Samedi 11 janvier 2020 17h - Odyssée

La cérémonie sera accessible aux personnes sourdes et malentendantes



Médiathèque - Espace Culturel

Programme complet dans l'agenda Essen(s)tiel et sur www.saintjeandemonts.fr

Animations gratuites



→ Du 11 au 26 février
BISON RAVI
Exposition Boris Vian



→ 28 février - 20h30
Hommage à Vian
Conférence décalée
et concert



→ 4 et 11 mars - 19h30
Atelier d'écriture



→ 10 avril - 20h30
LADY LIBERTAD
Par la Cie ArmelleB
Théâtre



→ 17 avril - 20h30
DAVID LEDEUNFF
Concert-rencontre

Un menu végétarien une fois par semaine pour nos bouts de choux



Suite aux obligations législatives imposant un menu végétarien une fois par semaine à partir du 1^{er} novembre 2019, la Commune s'est adaptée. Questions-réponses sur ces évolutions.

Qui est concerné ?

Tous les établissements publics et privés du 1^{er} et 2nd degré, c'est-à-dire les écoles maternelles et primaires. Cela représente environ 400 repas par jour.

Y'a-t-il un surcoût ?

Non. Ce genre de prestation rentre dans le cadre du marché alimentaire déjà passé par la Ville avec le prestataire, qui privilégie d'ailleurs le bio et le local.

Y'a-t-il des risques de carences pour les élèves ?

Non, c'est impossible. Tous les menus proposés sont soumis à un examen informatique qui calcule les valeurs nutritionnelles et l'équilibre alimentaire. Dans le cadre du menu végétarien, les

protéines animales sont remplacées par des protéines végétales, mais aussi des œufs et des produits laitiers.

Comment sont perçus ces menus ?

Les responsables de production au restaurant scolaire remarquent assez rapidement les enfants qui ont l'habitude de consommer, chez eux, des légumes et des céréales.

Pour certains, la consommation par exemple du boulghour a été une découverte. Tout le monde a goûté. Pour les élèves de maternelle, il est simple d'introduire des nouveautés culinaires.

Les retours des parents et des enfants sont positifs !

Message du Département concernant le tri des emballages

Depuis maintenant deux ans, tous les emballages se trient en Vendée ; une bonne chose pour faciliter le geste du tri de l'habitant, favoriser le recyclage et la valorisation de nos déchets.

En raison d'emballages imbriqués, la séparation technique des contenants est difficile à réaliser, malgré les équipements automatisés du centre de tri « Vendée Tri ».

Par exemple, l'électro-aimant capte les boîtes de conserve en acier et emporte avec lui le pot de yaourt emboîté dedans. Autre exemple, le rayon infrarouge des trieurs optiques ne voit que l'emballage extérieur. Ainsi des capsules en aluminium dans des boîtes en carton ne sont pas détectées.



Tous ces contenants dissimulés ne connaîtront pas le recyclage. Et ceux contenant des intrus seront refusés par le recycleur.

Ainsi Vendée Tri invite les Vendéens à ne pas imbriquer un emballage dans un autre.

Une fois vidés, ils doivent être déposés en vrac, séparés les uns des autres, dans les bacs jaunes.